

# **Le rôle des institutions dans la performance des recettes fiscales: Une évidence empirique dans les pays de l'UEMOA**

**Dr. Ameth Saloum Ndiaye**  
Département d'Economie et CREA  
Université de Dakar, Sénégal

[asandiaye@yahoo.fr](mailto:asandiaye@yahoo.fr) – [asandiaye@hotmail.com](mailto:asandiaye@hotmail.com) – [ameth.sndiaye@gmail.com](mailto:ameth.sndiaye@gmail.com)

**Premier colloque de l'Association d'Economie Théorique et Appliquée  
Cotonou, 11 – 13 novembre 2014**

## **Résumé**

Les pays de l'UEMOA ont enregistré des déficits budgétaires persistants et une sur-dépendance vis-à-vis des sources extérieures de financement sur la période 1970-2011, montrant l'importance de la question de la mobilisation des ressources domestiques dans cette zone. Dans cette période, le ratio des recettes fiscales au PIB est trouvé non seulement volatile mais aussi faible dans ces pays qui sont ainsi confrontés à des difficultés persistantes de respecter le critère de convergence lié à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur à 17% annuellement. Au même moment, la qualité des institutions se détériore dans cette zone. En utilisant une analyse économétrique, cet article trouve que la faible qualité des institutions dans l'UEMOA a contribué à réduire significativement la performance dans la mobilisation des recettes fiscales dans cette zone. Les institutions ont ainsi joué un rôle important dans la persistante difficulté des pays de l'UEMOA à respecter le critère de convergence lié à la performance des recettes fiscales. L'implication-clé de ces résultats est que de fortes institutions sont cruciales pour une plus grande performance dans la mobilisation des recettes fiscales. Le renforcement de la qualité des institutions peut aider les pays de l'UEMOA à allouer plus efficacement les recettes fiscales vers le financement de l'investissement domestique.

Classification JEL : E02, H10, H11, H20

Mots-clés : Recettes fiscales ; institutions ; mobilisation des ressources domestiques ; UEMOA

## 1. Introduction

---

La relation entre taxes et développement dans les pays en développement a suscité un regain d'intérêt grandissant au cours des dernières années (Stiglitz, 2010 ; Keen, 2012). La crise financière et économique internationale de 2008 a montré l'impérieuse nécessité d'accorder une plus grande attention à la mobilisation des ressources domestiques parce que la crise a démontré la volatilité et l'incertitude sur les sources externes de financement du développement, comprenant les exportations, les investissements directs étrangers, l'aide et les transferts de fonds des migrants (UNECA, 2010). La préoccupation centrale est liée au besoin d'accroître durablement la mobilisation des ressources domestiques (Felix, 2008 ; FMI, 2011). En effet, selon le FMI (2011), plusieurs pays sont toujours confrontés au besoin fondamental de mobiliser plus de ressources à partir de leurs propres assiettes fiscales. Mobiliser plus de revenus est une priorité pour les pays en développement puisqu'ils doivent financer leurs agendas de développement, et une faible mobilisation de ressources est la principale cause des déséquilibres budgétaires dans plusieurs pays (Drummond, Daal, Srivastava et Oliveira, 2012). Tanzi et Zee (1997) ont montré que l'augmentation des revenus domestiques est très importante pour une soutenabilité budgétaire. Wilford et Wilford (1978a) ont affirmé qu'une des plus importantes politiques sur lesquelles la plupart des économistes s'accordent est que les nations émergentes doivent mobiliser de plus en plus leurs propres ressources domestiques pour promouvoir la croissance économique. Les Nations Unies (2005) ont trouvé que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par les pays à faible revenu requiert d'accroître les recettes fiscales à hauteur de 4% du PIB.

Alors que les chercheurs considèrent que les recettes fiscales domestiques sont une source essentielle de financement du développement, il est toutefois important de noter que le système fiscal doit être efficace afin de conduire à une plus grande appropriation du processus de développement (UNECA, 2010). Malheureusement, une distinction doit être opérée entre les taxes collectées par les percepteurs et les taxes reçues par le trésor (Tanzi, 1999), montrant le problème majeur de la corruption dans l'administration fiscale. En effet, d'après Ajaz et Ahmad (2010), les pays en développement sont habituellement incapables de générer un montant suffisant de revenu à travers leurs taxes parce que ces pays sont confrontés à nombre de problèmes institutionnels dans le processus de génération de revenu. Les pays ayant une pauvre qualité des institutions ne sont pas en mesure d'établir des systèmes fiscaux efficaces et ainsi ces pays sont caractérisés par une faiblesse persistante dans la collecte de taxes (Bird et al, 2006 ; Davoodi et Grigorian, 2007 ; Madhavi, 2008 ; Minea et Villieu, 2009 ; Bothole, 2011). Diverses études ont expliqué que la collecte de taxes est l'un des domaines les plus importants où la corruption apparaît très probablement (Galtung, 1995 ; Li, 1997 ; Toye et Moore, 1998 ; Tanzi, 2000 ; Fjeldstad et Tungodden, 2001). Il est largement reconnu que la corruption est un phénomène social qui peut significativement réduire les recettes fiscales (Ghura, 1998 ; Imam et Jacobs, 2007 ; Bornhorst et al, 2009 ; Ajaz et Ahmad, 2010). Plusieurs études concernant le système fiscal dans les pays en développement ont montré que plus de 50% des recettes fiscales restent non collectées en raison de la corruption (Richupan, 1984 ; Alm et al, 1991 ; Bird, 1990 et 1992 ; Krugman et al, 1992). Bird et al (2008) indiquent que la structure des taxes est hautement sensible à la structure de la gouvernance. Il y a une étroite relation entre de faibles recettes fiscales et la gouvernance, et notamment la corruption (Attila, Chambas et Combes, 2008).

Pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), il y a des déficits budgétaires persistants (comme indiqué dans le graphique A.1 en annexe A) et une sur-dépendance vis-à-vis des sources externes de revenus (Banque Mondiale, *Africa Development Indicators 2012*) ; ce qui montre l'importance de la question de la mobilisation des ressources domestiques. Les recettes

fiscales en pourcentage du PIB sont trouvées faibles (BCEAO, *Base de données économiques et financières*) dans ces pays qui ont aussi enregistré une détérioration de la qualité de leurs institutions (*Polity IV Project Dataset*, and Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators 2012*). La baisse de la qualité des institutions peut ainsi être une importante cause de la faible performance des recettes fiscales dans l'UEMOA, comme expliqué ci-dessus dans plusieurs études. En analysant empiriquement l'effet des institutions sur les recettes fiscales, cette recherche contribue donc à une meilleure compréhension du rôle des institutions dans l'explication de la faible performance des recettes fiscales dans l'UEMOA.

Le reste de l'article est structure comme suit. La deuxième section fournit le cadre conceptuel pour l'analyse des institutions et des recettes fiscales. La troisième section met en lumière des faits stylisés-clé sur les recettes fiscales et les institutions dans les pays de l'UEMOA. La quatrième section indique les données et propose une analyse économétrique de l'effet des institutions sur la performance des recettes fiscales dans l'UEMOA. La cinquième section conclut le papier et indique les implications politiques.

## **2. Institutions et recettes fiscales: cadre conceptuel**

Pour discuter des relations conceptuelles entre les institutions et les recettes fiscales, ce papier se réfère au cadre d'analyse de l'environnement de l'administration des recettes, comme défini par Gill (2000) qui révèle que l'administration des recettes opère dans un environnement extrêmement complexe (voir graphique B.1 en annexe B). Ce cadre met en évidence les facteurs environnementaux qui affectent cette administration et leur impact potentiel sur la performance. Ce cadre peut aider à identifier les problèmes institutionnels liés à chaque facteur environnemental. En effet, nombre de problèmes institutionnels peuvent découler de cet environnement complexe, comme indiqué ci-dessous (Gill, 2000).

### ***Problèmes institutionnels découlant de l'environnement économique***

La capacité de l'administration des recettes pour gérer le volume et la complexité des transactions internationales peut être limitée. Un grand volume de transactions économiques internationales ayant des implications fiscales peut ne pas être enregistré, le rendant extrêmement difficile pour l'administration des recettes à les taxer. Les transactions enregistrées peuvent ne pas refléter la nature et le montant réels des transactions. Le nombre, la taille et la distribution des bureaux de l'administration des recettes peuvent ne pas être optimaux, réduisant la capacité de l'administration des recettes à contrôler des activités imposables.

### ***Problèmes institutionnels découlant de la politique budgétaire***

Les cibles en termes de recettes peuvent être trop ambitieuses en raison de pressions politiques pour accroître les dépenses du Gouvernement, de manque de bonne information et de fausses estimations des recettes...Cela peut causer un décalage entre les objectifs et la capacité de l'administration des recettes.

### ***Problèmes institutionnels découlant du cadre juridique***

Les pouvoirs de taxation de l'Etat peuvent ne pas être clairement définis dans la Constitution, entraînant de fréquentes disputes juridictionnelles qui affectent les opérations de l'administration des recettes. Les restrictions sur l'action de l'Etat que la Constitution impose pour garantir les droits fondamentaux et la vie privée des citoyens et pour les protéger contre une action arbitraire et une

persécution par l'Etat peuvent être tellement excessives que cela peut être impossible pour l'administration des recettes d'imposer efficacement les lois fiscales.

En ce qui concerne les lois et règles fiscales, elles peuvent contenir des lacunes qui érodent l'assiette fiscale, ou contenir des ambiguïtés qui entraînent des interprétations conflictuelles et causent des disputes juridiques permanentes. Les lois et règles fiscales peuvent être écrites avec un style opaque, dense ou peuvent utiliser un jargon juridique obscur qui le rend difficile pour les contribuables ordinaires pour les comprendre. La complexité des lois et règles fiscales permet aux autorités d'utiliser leurs pouvoirs flexibles et augmente la corruption dans le système.

#### ***Problèmes institutionnels découlant du pouvoir exécutif***

Le Gouvernement peut ne pas être intéressé pour la stricte imposition des lois fiscales et, ainsi, pour le renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des recettes. Le Gouvernement peut ne pas être prêt à soutenir l'administration des recettes dans des actions d'imposition difficiles ou controversées. La conséquence est que l'administration des recettes peut ne pas prendre une sérieuse tentative pour contenir l'évasion fiscale. Dans certains pays, le fait que l'administration des recettes soit rattachée au Ministère des Finances peut conduire à des ingérences politiques ou bureaucratiques excessives qui peuvent entraver la performance. La structure dominante de la gouvernance peut rendre l'administration des recettes trop vulnérable aux pressions des politiciens.

#### ***Problèmes institutionnels découlant du corps législatif***

Le Gouvernement peut ne pas avoir une majorité législative adéquate. Cela peut être difficile pour le Gouvernement de faire voter la législation pour supprimer les lacunes observées dans les lois fiscales ou pour améliorer la capacité de l'administration des recettes de les imposer. L'opposition peut manquer de confiance à l'administration des recettes. Elle peut aussi souhaiter faire semblant en cherchant à limiter les pouvoirs de l'autorité de l'administration des recettes ou s'opposer à sa modernisation. Le corps législatif peut ne pas avoir la capacité de scruter de façon critique les propositions de taxes ou de passer de bonnes lois fiscales. Cela peut conduire à d'importantes baisses des recettes.

#### ***Problèmes institutionnels découlant du pouvoir judiciaire***

Le système pour le traitement des appels, des poursuites judiciaires et du recouvrement des arriérés de revenu peut être inadéquat et inefficace. La conséquence est que les problèmes de revenu peuvent rester non résolus pendant plusieurs années. Les collectes de recettes fiscales peuvent rester suspendues pour une longue période de temps, causant d'importantes pertes de revenu.

#### ***Problèmes institutionnels découlant des institutions larges du secteur public***

Certaines des règles générales du secteur public, des systèmes et procédures applicables à l'administration des recettes peuvent être vétustes, inefficaces ou ne pas être favorables à une bonne gestion. L'ingérence, la faiblesse et l'inefficacité de certaines des agences centrales qui supervisent l'administration des recettes ou partagent la gestion des fonctions avec elle, peuvent conduire à de sérieuses inefficacités à l'intérieur de l'administration des recettes. Le niveau de corruption dans le secteur public peut être élevé, causant des niveaux correspondant de manque d'intégrité dans l'administration des recettes.

#### ***Problèmes institutionnels découlant des autres agences publiques***

Il peut exister des conflits juridictionnels entre les agences publiques (telles que la Police ou la Police financière pour faire la recherche et la saisie des opérations ; le Procureur qui poursuit des cas criminels ; les Garde-Côtes qui assistent dans l'imposition des lois douanières) et l'administration des

recettes. Le niveau de coordination avec les agences desquelles l'administration des recettes est dépendante pour un soutien opérationnel peut être faible. Ces agences peuvent ne pas donner une priorité adéquate aux besoins de l'administration des recettes. Le niveau et la qualité du soutien fourni par les agences peuvent être non satisfaisants. Le cadre légal pour le partage des informations entre ces agences et l'administration des recettes peut être inadéquat.

***Problèmes institutionnels découlant des syndicats du service public***

Les employés de l'administration des recettes peuvent appartenir à de forts syndicats qui ne sont pas d'accord avec la gestion. La conséquence est qu'il peut y avoir de fréquents conflits entre la gestion et le staff, entraînant une faible morale et des perturbations de travail.

***Problèmes institutionnels découlant des banques et institutions financières***

L'administration des recettes peut collecter les paiements des taxes directement, renonçant ainsi aux bénéfices que les banques, les institutions financières ou les bureaux de poste peuvent offrir en termes de couverture géographique, d'économies d'échelle, de spécialisation et de coûts de traitement plus faibles. Là où la réception des paiements des taxes est sous-traitée avec les banques et autres agents, la qualité du traitement peut être déficiente. En outre, le contractant peut prendre trop de temps pour créditer les paiements des taxes sur le compte du Gouvernement ou les envoyer à l'administration des recettes. Les coûts des services fournis par les contractants peuvent être trop élevés. Le contrat peut ne pas être transparent.

***Problèmes institutionnels découlant des contribuables***

Les contribuables peuvent ne pas croire au Gouvernement, ou peuvent croire que les recettes fiscales sont gaspillées ou canalisées par des politiciens et des fonctionnaires corrompus. Pour ces raisons, ils peuvent être peu enclins à payer des taxes. Les contribuables peuvent ne pas comprendre correctement leurs obligations fiscales. Cela peut décourager leur engagement à respecter les paiements des taxes.

***Problèmes institutionnels découlant des parties prenantes***

La relation entre l'administration des recettes et différentes parties prenantes peut être antagonique. L'administration des recettes peut faire une utilisation sous-optimale de ces corps pour promouvoir le respect volontaire des paiements des taxes.

Ainsi, le cadre d'analyse de Gill (2000) montre que l'environnement complexe de l'administration des recettes exerce des effets de diffusion sur diverses questions institutionnelles qui peuvent affecter la performance des recettes.

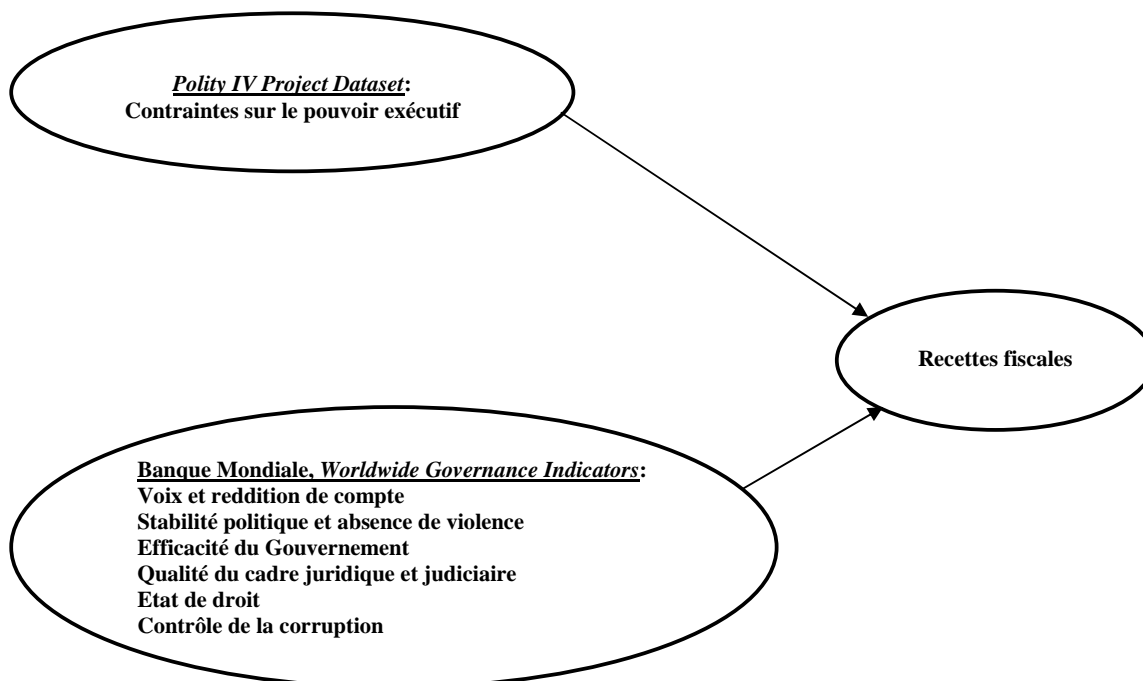
Dans la littérature, les variables institutionnelles ont été estimées en utilisant diverses mesures. Dans ce papier, comme un proxy des institutions, nous utilisons les contraintes sur le pouvoir exécutif (tirées de *Polity IV Project Dataset*) ; voix et reddition des comptes, stabilité politique et absence de violence, efficacité du Gouvernement, qualité du cadre juridique et judiciaire, état de droit, et contrôle de la corruption (tirées de Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators (WGI) 2012*).

Les contraintes sur le pouvoir exécutif mesurent l'étendue des contraintes institutionnelles régulières sur le pouvoir exécutif. Ces contraintes proviennent des groupes de responsabilité, tels que le corps législatif et le pouvoir judiciaire qui ont une autorité équivalente ou plus grande, ou peuvent imposer des contraintes sur le pouvoir exécutif dans plusieurs activités. Les contraintes sur le pouvoir exécutif prennent des valeurs allant de 1 (autorité exécutive illimitée) à 7 (parité ou subordination exécutive).

Les *Worldwide Governance Indicators (WGI)* de la Banque Mondiale considèrent que la voix et la reddition des comptes reflètent les perceptions sur l'étendue à laquelle les citoyens d'un pays peuvent participer à la sélection de leur Gouvernement, de même que la liberté d'expression, la liberté d'association et des médias libres. La stabilité politique et l'absence de violence reflètent les perceptions sur la probabilité que le Gouvernement sera déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, incluant une violence motivée politiquement et le terrorisme. L'efficacité du Gouvernement reflète les perceptions sur la qualité des services publics, la qualité de la fonction publique, et le degré de son indépendance vis-à-vis des pressions politiques, la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, et la crédibilité des engagements du Gouvernement à l'égard de telles politiques. La qualité du cadre juridique et judiciaire reflète les perceptions sur la capacité du Gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé. L'état de droit reflète les perceptions sur l'étendue à laquelle les populations ont confiance dans et respectent les lois, et en particulier la qualité de l'application des contrats, les droits de propriété, la police, et les cours, de même que la probabilité d'un crime et d'une violence. Le contrôle de la corruption reflète les perceptions sur l'étendue à laquelle le pouvoir public est exercé à des fins privées, incluant à la fois des formes de corruption insignifiantes et importantes, de même que la prise de l'Etat par des élites et des intérêts privés. Ces six indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale prennent des valeurs allant de -2,5 (très mauvaise gouvernance) à 2,5 (très bonne gouvernance).

Toutes ces mesures des institutions (tirées de *Polity IV Project Dataset*, et Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators*) reflètent des questions institutionnelles découlant de l'environnement complexe de l'administration des recettes, et sont ainsi liées aux recettes fiscales, comme indiqué sur le graphique 1.

Graphique 1: Relation entre diverses mesures des institutions et les recettes fiscales

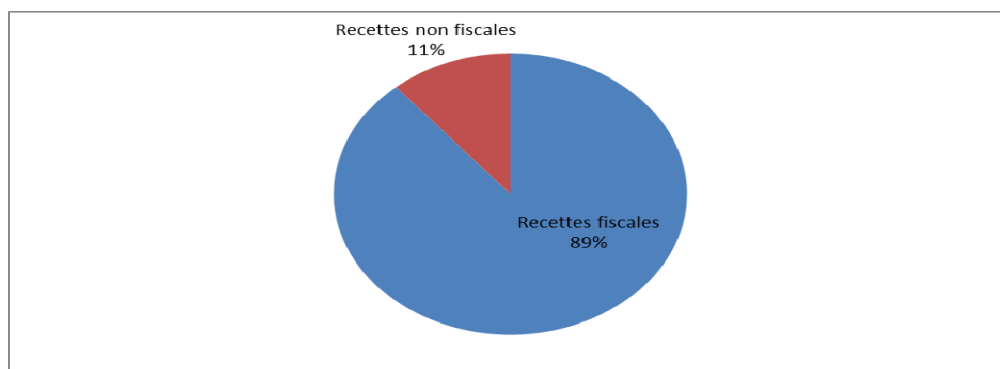


Source : L'auteur utilisant les données issues de *Polity IV Project Dataset*, et Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators*

### 3. Recettes fiscales et institutions dans l'UEMOA: des faits stylisés-clé

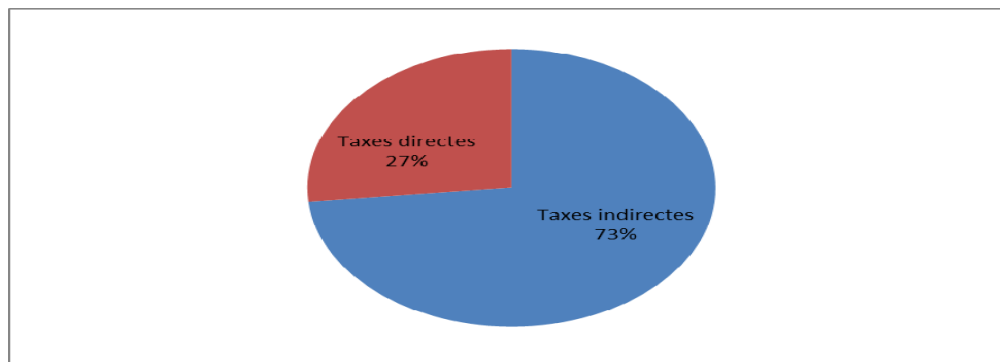
Les recettes fiscales constituent les plus importantes ressources domestiques dans l'UEMOA. Le graphique 2 indique que les recettes fiscales représentent 89% des ressources domestiques totales dans cette zone. La composition de ces recettes fiscales montre que les taxes indirectes s'élèvent à 73% des recettes fiscales totales, contre 27% pour les taxes directes (graphique 3). Cette structure des recettes fiscales n'est pas favorable puisque plus il y a des taxes indirectes dans un pays, plus l'écart entre riches et pauvres sera croissant (Aamir et al, 2011).

Graphique 2 : Recettes fiscales contre recettes non fiscales dans l'UEMOA, 1970-2011 (en % des ressources totales)



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).

Graphique 3: Composition des recettes fiscales dans l'UEMOA, 1970-2011 (en % des recettes fiscales totales)



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).

La Commission de l'UEMOA a défini un protocole de convergence avec 8 critères que tous les pays membres doivent respecter (voir tableau C.1 en annexe C). Ces critères incluent le critère de convergence portant sur un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur ou égal à 17% annuellement pour tous les Etats membres. Cependant, les recettes fiscales en pourcentage du PIB sont trouvées faibles dans cette zone. En effet, en moyenne, le ratio des recettes fiscales au PIB pour les pays de l'UEMOA sur la période 1970-2011 s'élève à 7,5% (tableau 1). Le graphique 4 qui décrit l'évolution des recettes fiscales, montre que de 1970 à 2011, les pays de l'UEMOA dans l'ensemble ont respecté le critère de convergence relatif à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur ou égal à 17%

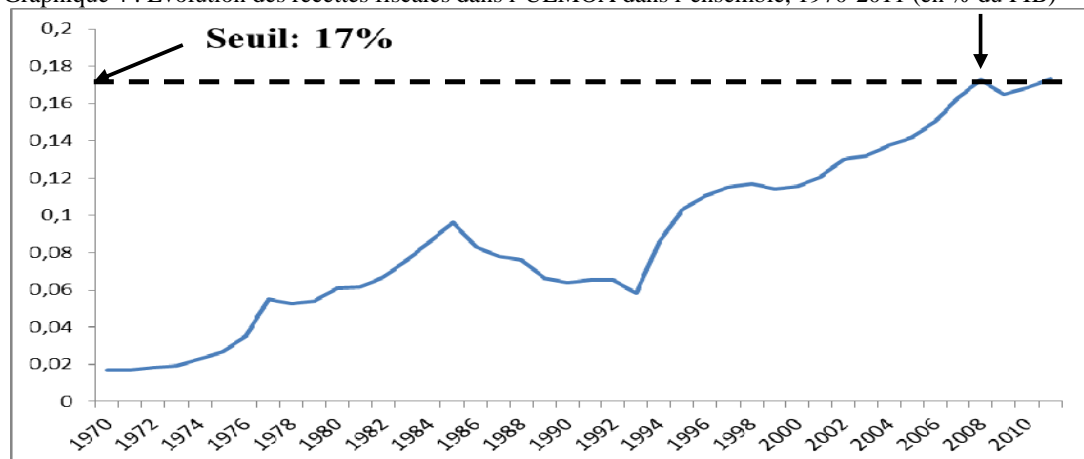
seulement deux fois, en 2008 et en 2011. Lorsqu'on prend les pays individuellement, le graphique 5 indique que, sur la période 1970-2011, le ratio des recettes fiscales au PIB dépasse 17% pour le Sénégal uniquement de 2007 à 2011, pour la Côte d'Ivoire uniquement deux fois en 2009 et en 2010, pour le Bénin uniquement 1 fois en 2008, pour le Burkina Faso, le Niger et le Togo uniquement 1 fois en 2011. Une explication potentielle de ce respect de ce critère de convergence récemment par ces pays peut être liée à l'accroissement de l'assiette fiscale provenant principalement du récent grand dynamisme des activités extractives, du secteur des télécommunications et du secteur bancaire (BCEAO, 2013). Le secteur des mines est en pleine expansion en raison de l'exploitation de gisements miniers découverts dans la sous-région (pétrole, or, et uranium). Le développement du secteur des télécommunications vient de la libéralisation de ce secteur qui a conduit à l'entrée de nouveaux opérateurs et la multiplication des investissements de développement. Le dynamisme du secteur bancaire tient à l'expansion de certains groupes de banques et l'entrée de nouvelles autres banques. Les deux pays restants de l'UEMOA (Guinée Bissau et Mali) n'ont jamais respecté le critère de convergence lié à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur ou égal 17% sur la période 1970-2011. Ces statistiques montrent que les recettes fiscales dans l'UEMOA sont non seulement faibles, mais aussi volatiles (graphique 4), révélant ainsi que les pays de cette zone dans l'ensemble ont des difficultés persistantes de respecter ce critère de convergence lié à la performance des recettes fiscales.

Tableau 1: Recettes fiscales dans l'UEMOA, 1970-2011

Pays	Recettes fiscales (milliard FCFA)	Recettes fiscales (million \$)	Recettes fiscales en % du PIB
Bénin	6355,0	13370,6	6,8
Burkina Faso	6493,8	13943,0	7,8
Côte d'Ivoire	32765,5	76596,0	8,7
Guinée Bissau	261,7	497,6	5,0
Mali	7177,6	14477,7	8,7
Niger	4402,7	10092,3	5,8
Sénégal	16212,6	35883,9	9,3
Togo	3938,3	9347,7	7,8
<b>UEMOA</b>	<b>77607,2</b>	<b>174208,8</b>	<b>7,5</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).

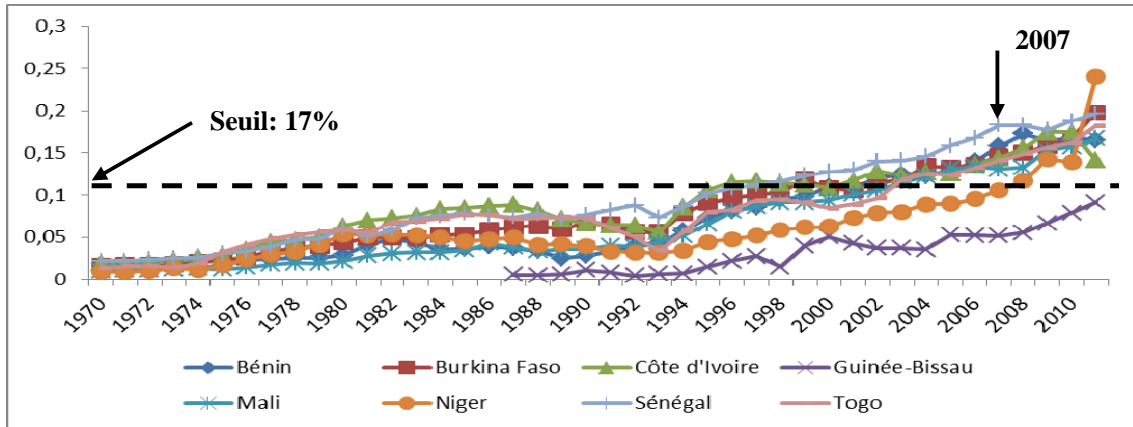
Graphique 4 : Evolution des recettes fiscales dans l'UEMOA dans l'ensemble, 1970-2011 (en % du PIB)



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).



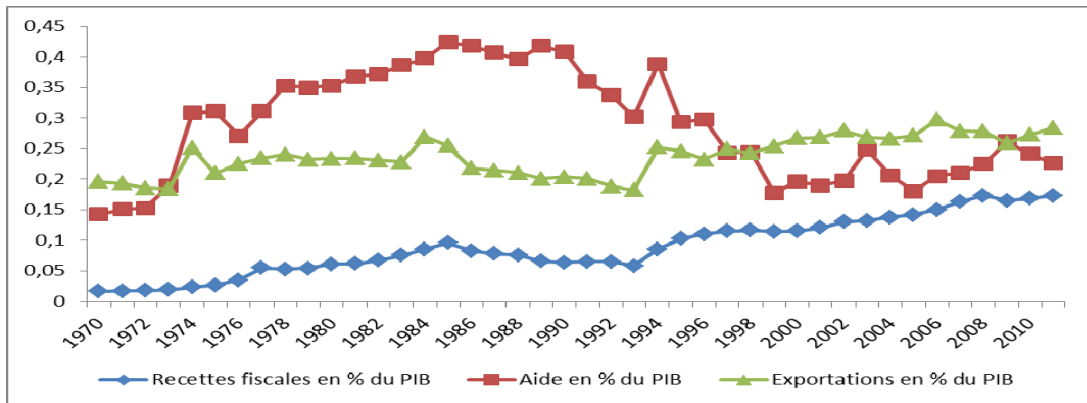
Graphique 5 : Evolution des recettes fiscales par pays dans l'UEMOA, 1970-2011 (en % du PIB)



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).

La faible performance des recettes fiscales dans l'UEMOA est confirmée par le graphique 6 qui révèle que l'écart entre les sources étrangères de revenu et les recettes fiscales est assez frappant : les ressources étrangères (aide étrangère et exportations) dépassent largement les recettes fiscales sur la période 1970-2011.

Graphique 6: Recettes fiscales contre ressources étrangères dans l'UEMOA, en % du PIB, 1970-2011



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)); Banque Mondiale, *Africa Development Indicators 2012* (Edition en ligne).

Au même moment où les recettes fiscales sont trouvées faibles dans l'UEMOA, il y a un problème lié à la détérioration de la qualité des institutions dans cette union. En effet, le tableau 2 montre que pour les pays de l'UEMOA dans l'ensemble, la voix et la reddition des comptes, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du Gouvernement, la qualité du cadre juridique et judiciaire, l'état de droit, et le contrôle de la corruption sont négatifs et prennent des valeurs allant de respectivement -0,48, -0,38, -0,82, -0,56, -0,73, and -0,67. Les graphiques 7 et 8 révèlent une baisse de la qualité des institutions dans l'UEMOA, respectivement entre 1996 et 2011, et sur la période 1970-2011.

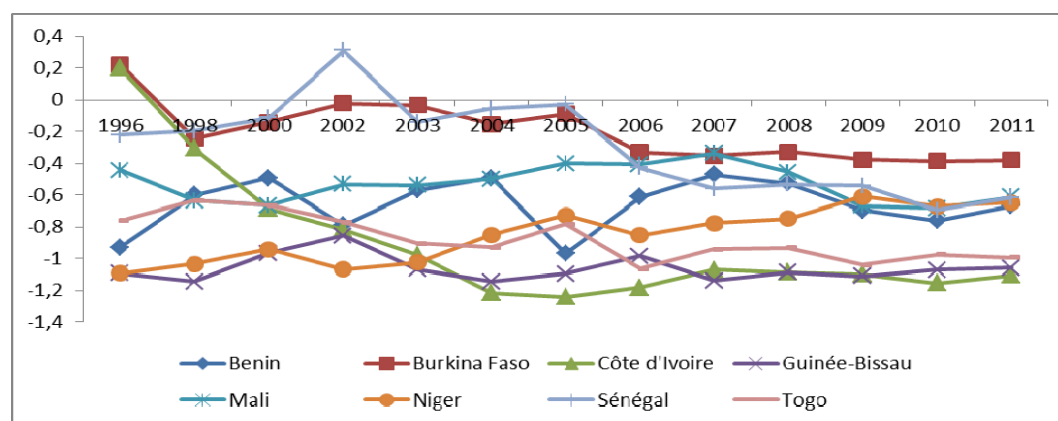
Tableau 2: Gouvernance dans l'UEMOA, 1996-2011

Pays	Voix et reddition des comptes	Stabilité politique et absence de violence	Efficacité du Gouvernement	Qualité du cadre juridique et judiciaire	Etat de droit	Contrôle de la corruption
Bénin	0,23	0,51	-0,44	-0,38	-0,50	-0,66
Burkina Faso	-0,40	-0,10	-0,65	-0,24	-0,52	-0,20
Côte d'Ivoire	-1,15	-1,54	-1,01	-0,75	-1,30	-0,90
Guinée Bissau	-0,85	-0,78	-1,20	-1,09	-1,41	-1,06
Mali	0,13	0,11	-0,81	-0,40	-0,34	-0,53
Niger	-0,57	-0,47	-0,87	-0,60	-0,72	-0,85
Sénégal	-0,04	-0,37	-0,24	-0,24	-0,18	-0,29
Togo	-1,17	-0,42	-1,36	-0,77	-0,89	-0,88
<b>UEMOA</b>	<b>-0,48</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,82</b>	<b>-0,56</b>	<b>-0,73</b>	<b>-0,67</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators (WGI) 2012* (Edition en ligne).

Note: la voix et la reddition des comptes, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du Gouvernement, la qualité du cadre juridique et judiciaire, l'état de droit, et le contrôle de la corruption prennent des valeurs allant de -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (très bonne gouvernance).

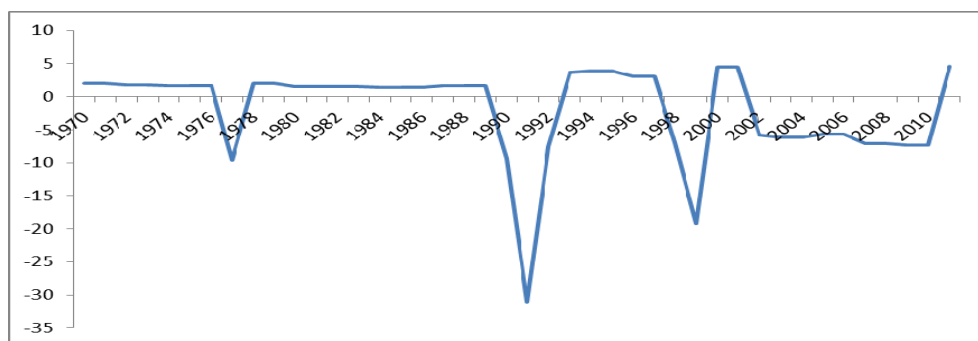
Graphique 7 : Evolution de la gouvernance dans l'UEMOA, 1996-2011



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators (WGI) 2012* (Edition en ligne).

Note: la voix et la reddition des comptes, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du Gouvernement, la qualité du cadre juridique et judiciaire, l'état de droit, et le contrôle de la corruption prennent des valeurs allant de -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (très bonne gouvernance).

Graphique 8 : Evolution des contraintes sur le pouvoir exécutif dans l'UEMOA, 1970-2011



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : *Polity IV Project Dataset*.

Note: Les contraintes sur le pouvoir exécutif prennent des valeurs allant de 1 (autorité exécutive illimitée) à 7 (parité ou subordination exécutive).

Pourquoi les pays de l'UEMOA ont-ils des difficultés persistantes à respecter le critère de convergence lié à la performance des recettes fiscales ? La faible qualité des institutions est-elle décisive dans l'explication de la faible performance dans la mobilisation des recettes fiscales dans cette zone ? Ces questions de recherche seront explorées économétriquement dans la section suivante.

#### **4. Analyse économétrique de l'effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA**

Dans la section suivante, nous examinons économétriquement l'effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, en utilisant plusieurs indicateurs de mesure des institutions.

##### **4.1. Spécification du modèle et de la méthode d'estimation**

La spécification du modèle économétrique de l'effet des institutions sur les recettes fiscales prend la forme de l'équation de base suivante:

$$TRG_{it} = \psi_1 TRG_{i,t-1} + \psi_2 INS_{it} + \psi_3 X_{it} + u_i + v_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où TRG est le ratio des recettes fiscales au PIB; INS représente les institutions; X est le vecteur des variables de contrôle ; u est l'effet fixe spécifique pays ; v est l'effet fixe spécifique temporel ; ε est le terme d'erreur.

Les institutions sont mesurées d'abord en utilisant les contraintes sur le pouvoir exécutif qui prend des valeurs allant de 1 (autorité exécutive illimitée) à 7 (parité ou subordination exécutive) (tirées de *Polity IV Project Dataset*). Ensuite, les institutions sont aussi mesurées en utilisant la voix et la reddition des comptes, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du Gouvernement, la qualité du cadre juridique et judiciaire, l'état de droit, et le contrôle de la corruption (tirées de Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators (WGI)*). Tous ces 6 indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale prennent des valeurs allant de -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (très bonne gouvernance).

Au regard de la construction de ces indicateurs de mesure de la qualité des institutions, un signe positif des coefficients des contraintes sur le pouvoir exécutif, de la voix et la reddition des comptes, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du Gouvernement, la qualité du cadre juridique et judiciaire, l'état de droit, et le contrôle de la corruption, est attendu, suggérant qu'une baisse de la qualité des institutions est attendue être associée à une réduction des recettes fiscales.

Les variables de contrôle sont celles qui ont été identifiées comme d'importants déterminants des recettes fiscales dans la littérature, incluant : **le Niveau du développement économique** (approximé par le taux de croissance du PIB par tête) ; **l'assiette fiscale** (à travers la part de l'agriculture dans le PIB utilisée aussi comme une variable proxy du secteur informel, le degré d'ouverture de l'économie mesuré comme le ratio de la somme des exportations et des importations au PIB) ; **l'environnement externe (incluant le ratio de la dette extérieure au PIB, le ratio de l'aide étrangère au PIB)** ; **l'instabilité macroéconomique** (à travers le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice des prix au consommateur) ; **les indicateurs sociodémographiques** (approximés par la croissance de la population) (Ghai, 1965; Ole, 1975; Wilford et Wilford, 1978a et 1978b; Wawire, 1991; Leuthold, 1991 ; Tanzi, 1992; Osoro, 1993 et 1995; Ariyo, 1997; Ghura, 1998; Edwards, 1998; Frankel, 1999; Wawire, 2000 et 2003; Eltony, 2002 ; Murüthi et Moyi, 2003; Agbeyegbe et al., 2004; Remmer, 2004; Brautigam et Knack, 2004 ; Gupta, 2007; Madhavi, 2008; Minea et Villieu, 2009; Lucotte, 2010; Ajaz et Ahmad, 2010; Ebeke, 2010; Wawire, 2011; IMF, 2011; Dioda, 2012; Drummond, Daal, Srivastava et Oliveira, 2012; Benedek, Crivelli, Gupta et Muthoora, 2012).

L'échantillon est composé de tous les pays de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Pour la relation entre les recettes fiscales et les contraintes sur le pouvoir exécutif, la période de temps est 1970-2011 ; alors que pour la relation entre les recettes fiscales et les indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale, la période de temps est 1996-2011. Le tableau D.1 en annexe D fournit des définitions plus détaillées de toutes les variables à utiliser dans la recherche, et leurs sources de données.

Dans l'équation 1, les institutions peuvent être endogènes aux recettes fiscales. En effet, alors que de meilleures institutions peuvent conduire à de meilleures performances des recettes fiscales, en retour une pauvre performance des recettes fiscales peut réduire les possibilités d'établir ou de maintenir de solides institutions (Botlhole, 2010). Pour traiter les problèmes d'endogénéité, la méthode des moments généralisés (GMM) est utilisée en instrumentant la variable endogène, institutions, par sa valeur retardée (Ajaz et Ahmad, 2010; Benedek, Crivelli, Gupta et Muthoora, 2012).

## 4.2. Résultats des estimations

Cette section présente les résultats empiriques de l'estimation de l'effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA avec la méthode des moments généralisés (GMM). L'estimateur GMM en système de Blundell et Bond (1998) est utilisé. Ce papier teste la validité des variables instrumentales en utilisant le test de Hansen et aussi l'autocorrélation des erreurs du modèle en se référant au test de Arellano et Bond (1991).

Les résultats sont présentés dans le tableau 3 pour le lien entre recettes fiscales et contraintes sur le pouvoir exécutif (tirées de *Polity IV Project Dataset*), dans les tableaux 4, 5, 6, 7, 8 et 9 pour la relation entre les recettes fiscales et respectivement contrôle de la corruption, voix et reddition des comptes, efficacité du Gouvernement, qualité du cadre juridique et judiciaire, état de droit, et stabilité politique et absence de violence (tirées de Banque, *Worldwide Governance Indicators (WGI)*).

Les résultats montrent des coefficients statistiquement significatifs des contraintes sur le pouvoir exécutif, contrôle de la corruption, de la voix et la reddition des comptes, de l'efficacité du Gouvernement, de la qualité du cadre juridique et judiciaire, de l'état de droit, et de la stabilité politique et l'absence de violence. Les résultats soutiennent les coefficients positifs attendus de tous les indicateurs de mesure de la qualité des institutions, suggérant qu'une faible qualité des institutions est associée à une faible performance des recettes fiscales. Cela implique ainsi que les institutions faibles dans l'UEMOA ont contribué à réduire significativement la performance des recettes fiscales dans cette zone. Ces résultats sont conformes avec ceux trouvés dans la littérature (Richupan, 1984; Bird, 1990 et 1992; Alm et al, 1991; Krugman et al, 1992; Ghura, 1998; Bird et al, 2006 et 2008; Imam et Jacobs, 2007; Davoodi et Grigorian, 2007; Madhavi, 2008; Attila, Chambas et Combes, 2008; Minea et Villieu, 2009; Bornhorst et al, 2009; Ajaz et Ahmad, 2010; Bothole, 2011). Les institutions ont donc joué un rôle important pour expliquer pourquoi les pays de l'UEMOA ont des difficultés persistantes à respecter le critère de convergence relatif à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur ou égal à 17% annuellement pour tous les Etats membres. Ces résultats ne dépendent pas de l'indicateur de mesure de la qualité des institutions utilisé. Ces résultats sont robustes à travers les spécifications puisqu'ils restent vrais même après avoir contrôlé pour le Niveau du développement économique (approximé par le taux de croissance du PIB par tête) ; l'assiette fiscale (à travers la part de l'agriculture dans le PIB utilisée aussi comme une variable proxy du secteur informel, le degré d'ouverture de l'économie mesuré comme le ratio de la somme des exportations et des importations au PIB ; l'environnement externe (incluant le ratio de la dette extérieure au PIB, le ratio de l'aide étrangère au PIB) ; l'instabilité macroéconomique (à travers le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice des prix au consommateur) ; les indicateurs sociodémographiques (approximés par la croissance de la population).

Comme indiqué ci-dessus, une conséquence de la faible qualité des institutions dans l'UEMOA est la faible mobilisation des recettes fiscales. Une autre conséquence de la faible qualité des institutions dans cette union est l'allocation improductive des recettes fiscales. En effet, les données de la Commission de l'UEMOA montrent que sur la période 2000-2012, en moyenne la masse salariale représente 43,7% des recettes fiscales (tableau E.1 en annexe E) alors que l'investissement financé sur ressources domestiques représente seulement 22% des recettes fiscales (tableau F.1 en annexe F). Cela révèle ainsi une large contribution des recettes fiscales au paiement des salaires et une petite contribution des recettes fiscales au financement de l'investissement public. Comme l'investissement est bien connu pour être le moteur de la croissance économique, la petite part de l'investissement dans les recettes fiscales, comparée à la grande part de la masse salariale dans les recettes fiscales, ne contribue pas à promouvoir efficacement la croissance économique dans la zone UEMOA.

Tableau 3 : Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1970-2011, Contraintes sur le pouvoir exécutif, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Contraintes sur le pouvoir exécutif	0.000411* (0.000231)	0.000171* (9.17e-05)	0.000104*** (1.67e-05)	0.000256* (0.000141)	0.000287** (0.000144)	0.000226* (0.000130)	0.000180*** (5.54e-05)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		0.840** (0.417)	1.185*** (0.187)	1.015* (0.546)	1.034* (0.596)	1.024* (0.588)	0.936** (0.421)
Taux de croissance du PIB par tête			0.0631 (0.0582)				
Part de l'agriculture dans le PIB				-0.0772 (0.0730)			
Degré d'ouverture de l'économie				0.0821 (0.139)			
Ratio de la dette extérieure au PIB					0.00609 (0.0578)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB					0.0959 (0.0584)		
Inflation						-0.0162 (0.0348)	
Croissance de la population							-4.554 (4.888)
Constant	0.102*** (0.00928)	0.0274 (0.0464)	-0.0120 (0.0176)	-0.0712 (0.188)	-0.0317 (0.0443)	0.00402 (0.130)	0.102 (0.0935)
Observations	196	262	188	246	262	141	262
Pays	8	8	8	8	8	7	8
AR(1) test	0.265	0.151	0.058	0.174	0.200	0.141	0.558
AR(2) test	0.209	0.767	0.050	0.133	0.551	0.719	0.527
Hansen test	0.997	1	1	1	1	1	1

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. Les contraintes sur le pouvoir exécutif sont utilisées comme un proxy des institutions.

Tableau 4: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Contrôle de la corruption, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Contrôle de la corruption	0.0905*** (0.0262)	0.0538* (0.0300)	0.0263** (0.0114)	0.0604* (0.0330)	0.0265** (0.0131)	0.0110** (0.00489)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		1.053*** (0.0935)	0.712*** (0.110)	1.144*** (0.187)	0.832*** (0.205)	0.801** (0.325)
Taux de croissance du PIB par tête		0.187 (0.181)				
Part de l'agriculture dans le PIB			-0.0647 (0.0620)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.0340 (0.0258)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				-0.000609 (0.00948)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				0.0108 (0.0668)		
Inflation					0.0177 (0.0707)	
Croissance de la population						8.540 (8.921)
Constant	0.187*** (0.0142)	0.0363* (0.0215)	0.0481* (0.0273)	0.0304** (0.0145)	0.0335 (0.0286)	-0.185 (0.201)
Observations	56	72	39	48	21	32
Pays	8	8	8	8	7	8
AR(1) test	0.867	0.155	0.283	0.394	0.432	0.521
AR(2) test	0.764	0.324	0.306	0.582	0.607	0.435
Hansen test	0.244	1	0.628	0.999	0.973	0.971

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. Le contrôle de la corruption est utilisé comme un proxy des institutions.

Tableau 5: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Voix et reddition de comptes, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Voix et reddition de comptes	0.0579* (0.0343)	0.0348** (0.0136)	0.0457* (0.0256)	0.0656*** (0.0190)	0.0455*** (0.0152)	0.0972* (0.0506)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		0.820*** (0.295)	1.531*** (0.540)	1.101 (0.674)	0.784*** (0.169)	0.572** (0.251)
Taux de croissance du PIB par tête		-0.0761 (0.251)				
Part de l'agriculture dans le PIB			0.0581 (0.0901)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.0552 (0.0831)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				0.00826 (0.0288)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				0.0186 (0.122)		
Inflation					0.0127 (0.0379)	
Croissance de la population						4.365 (2.698)
Constant	0.142*** (0.0149)	0.0485 (0.0501)	-0.106 (0.117)	0.00872 (0.108)	0.0589** (0.0237)	-0.00752 (0.0545)
Observations	104	48	40	40	56	56
Pays	8	8	7	8	7	8
AR(1) test	0.116	0.325	0.602	0.238	0.293	0.340
AR(2) test	0.314	0.415	0.540	0.417	0.279	0.202
Hansen test	0.989	0.987	1	0.308	1	1

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. La voix et la reddition de comptes sont utilisées comme un proxy des institutions.



Tableau 6: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Efficacité du Gouvernement, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Efficacité du Gouvernement	0.104** (0.0407)	0.0391* (0.0202)	0.0466** (0.0181)	0.0858*** (0.0157)	0.133** (0.0559)	0.0406** (0.0172)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		0.719** (0.322)	0.712 (0.936)	1.494*** (0.529)	0.349 (0.221)	1.008*** (0.228)
Taux de croissance du PIB par tête		0.0731 (0.192)				
Part de l'agriculture dans le PIB			-0.108 (0.599)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.0573 (0.109)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				0.0274 (0.0212)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				-0.0635 (0.0764)		
Inflation					0.126 (0.100)	
Croissance de la population						-5.798 (9.547)
Constant	0.163** * (0.0109)	0.0779 (0.0583)	0.0849 (0.266)	-0.00830 (0.0855)	0.203** (0.0829)	0.196 (0.281)
Observations	24	48	43	40	49	56
Pays	8	8	8	8	7	8
AR(1) test	0.700	0.308	0.557	0.396	0.093	0.350
AR(2) test	0.802	0.402	0.694	0.452	0.942	0.594
Hansen test	0.554	1	1	0.192	1	1

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. L'efficacité du Gouvernement est utilisée comme un proxy des institutions.

Tableau 7: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Qualité du cadre juridique et judiciaire, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Qualité du cadre juridique et judiciaire	0.0820*	0.0344**	0.144*	0.0194*	0.0312*	0.0897**
	(0.0474)	(0.0154)	(0.0738)	(0.0106)	(0.0173)	(0.0377)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		1.175***	1.658***	0.981***	1.116***	0.450
		(0.282)	(0.498)	(0.324)	(0.200)	(0.911)
Taux de croissance du PIB par tête		-0.00400				
		(0.153)				
Part de l'agriculture dans le PIB			0.0153			
			(0.130)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.0673			
			(0.110)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				-0.0153		
				(0.0101)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				-0.0127**		
				(0.00598)		
Inflation					-0.0379	
					(0.0467)	
Croissance de la population						19.22
						(56.56)
Constant	0.166**	0.00414	-0.0681	0.0454	0.0123	0.141
	*					
	(0.0210)	(0.0354)	(0.0865)	(0.0606)	(0.0161)	(0.145)
Observations	104	56	40	40	49	32
Pays	8	8	7	8	7	8
AR(1) test	0.060	0.332	0.300	0.314	0.357	0.536
AR(2) test	0.356	0.745	0.487	0.502	0.588	0.281
Hansen test	0.973	1	1	1	1	1

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. La qualité du cadre juridique et judiciaire est utilisée comme un proxy des institutions.

Tableau 8: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Etat de droit, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Etat de droit	0.0785** (0.0396)	0.0267* (0.0158)	0.0812* (0.0468)	0.193*** (0.0579)	0.0887** (0.0374)	0.106* (0.0548)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		0.983*** (0.157)	0.954*** (0.224)	1.342*** (0.394)	1.128*** (0.236)	1.097*** (0.163)
Taux de croissance du PIB par tête		0.139 (0.111)				
Part de l'agriculture dans le PIB			-0.154* (0.0847)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.00673 (0.0589)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				-0.00802 (0.00616)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				0.0512 (0.0438)		
Inflation					0.00969 (0.0527)	
Croissance de la population						0.131 (2.770)
Constant	0.191*** (0.0225)	0.0291 (0.0260)	0.108 (0.0763)	0.0962** (0.0428)	0.0582*** (0.0199)	0.0676 (0.0516)
Observations	72	40	54	48	42	48
Pays	8	8	8	8	7	8
AR(1) test	0.861	0.235	0.052	0.456	0.353	0.373
AR(2) test	0.129	0.442	0.661	0.180	0.686	0.782
Hansen test	0.907	1	1	1	1	1

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. L'état de droit est utilisé comme un proxy des institutions.

Tableau 9: Effet des institutions sur les recettes fiscales dans l'UEMOA, 1996-2011, Stabilité politique et absence de violence, Méthode des Moments Généralisés (GMM)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Stabilité politique et absence de violence	0.0946*** (0.0282)	0.0147* (0.00831)	0.0150** (0.00723)	0.00803* (0.00434)	0.0114* (0.00645)	0.0160* (0.00962)
Ratio des recettes fiscales au PIB: 1 <sup>st</sup> lag		0.951*** (0.0913)	0.948*** (0.180)	0.885*** (0.253)	1.029*** (0.160)	0.858 (0.538)
Taux de croissance du PIB par tête		0.148*** (0.0531)				
Part de l'agriculture dans le PIB			0.162 (0.120)			
Degré d'ouverture de l'économie			0.0430 (0.0304)			
Ratio de la dette extérieure au PIB				0.00416 (0.0164)		
Ratio de l'aide étrangère au PIB				0.0129 (0.104)		
Inflation					-0.230* (0.128)	
Croissance de la population						0.968 (1.867)
Constant	0.0914*** (0.0303)	0.0158 (0.0134)	-0.0603 (0.0583)	0.0186 (0.0475)	0.0201 (0.0245)	0.00438 (0.116)
Observations	104	40	27	32	35	24
Pays	8	8	6	8	7	8
AR(1) test	0.256	0.304	0.044	0.310	0.547	0.374
AR(2) test	0.179	0.123	0.837	0.333	0.469	0.426
Hansen test	0.906	0.994	1	1	0.538	0.994

Standard errors in parentheses  
 \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Note: La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB. La stabilité politique et l'absence de violence sont utilisées comme un proxy des institutions.

## 5. Conclusion et implications politiques

---

Cet article a examiné l'effet des institutions sur les la performance des recettes fiscales dans l'UEMOA. Les pays de l'UEMOA ont enregistré des déficits budgétaires persistants et une sur dépendance sur les sources étrangères de revenus sur la période 1970-2011, montrant l'importance de la question de la mobilisation des ressources domestiques dans cette zone. Sur cette période, en moyenne, le ratio des recettes fiscales au PIB pour les pays de l'UEMOA est trouvé faible à 7,5%. L'évolution des recettes fiscales sur la même période montre que les pays de l'UEMOA dans l'ensemble ont respecté le critère de convergence lié à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur à 17% seulement deux fois, en 2008 et en 2011. Les calculs montrent que les recettes fiscales dans l'UEMOA sont non seulement faibles, mais aussi volatiles. Les pays de l'UEMOA ont ainsi des difficultés persistantes à respecter le critère de convergence relatif à un ratio des recettes fiscales au PIB supérieur ou égal 17% annuellement pour tous les Etats membres. Au même moment, la qualité des institutions baisse dans cette zone. La détérioration de la qualité des institutions peut ainsi être une importante cause de la faible performance des recettes fiscales dans l'UEMOA, puisque diverses études ont expliqué que la collecte de taxes est l'un des domaines les plus importants où la corruption apparaît le plus probablement. En analysant économétriquement l'effet des institutions sur les recettes fiscales, ce papier trouve que les faibles institutions dans l'UEMOA ont contribué à réduire la performance des recettes fiscales dans cette zone. Les institutions ont donc joué un rôle important pour expliquer pourquoi les pays de l'UEMOA ont des difficultés persistantes à satisfaire le critère de convergence lié à la performance des recettes fiscales.

L'implication-clé de ces résultats est que de fortes institutions sont cruciales pour une plus grande performance des recettes fiscales dans l'UEMOA. Cela implique ainsi que des institutions fortes contribuent significativement à aider les pays de l'UEMOA à respecter durablement le critère de convergence relatif à la performance des recettes fiscales. Des institutions renforcées peuvent aider les pays de l'UEMOA à allouer plus efficacement les recettes fiscales vers le financement de l'investissement domestique.

## Références bibliographiques

---

- Aamir, M., A. Qayyum, A. Nasir, S. Hussain, K. I. Khan, et S. Butt (2011) "Determinants of Tax Revenue: A Comparative Study of Direct taxes and Indirect taxes of Pakistan and India", *International Journal of Business and Social Science*, Vol. 2 No. 19 [Special Issue - October 2011].
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, et James A. Robinson (2001) "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation," *American Economic Review*, Vol. 91, No. 5 (December), pp. 1369–401.
- Agbeyegbe, T, Stortsy, J. G., et Woldermariam, A. (2004) "Trade liberalization, exchange rate changes, and tax revenue in Sub-Sahara Africa", *IMF Working Paper*, no. WP/04/178. Washington D.C.
- Ajaz, T. et E. Ahmad (2010) "The Effect of Corruption and Governance on Tax Revenues", *The Pakistan Development Review*, 49:4, Part II, pp. 405–417.
- Alesina, A., Devleeschauwer, A., Easterly, W., Kurlat, S., et Wacziarg, R. (2003) "Fractionalization", *Journal of Economic Growth* 8: 155-194.
- Alm, J., R. W. Bahl, et M. N. Murrey (1991) "Tax Base Erosion in Developing Countries", *Journal of Economic Development and Cultural Change*, 39:4, 849–72.

- Arellano, M. et S. Bond. 1991. "Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations". *Review of Economic Studies*, 58: 277–97.
- Ariyo, A. (1997) "Productivity of the Nigerian Tax System: 1970 – 1990", *African Economic Research Consortium*, Research paper No. 67. Nairobi.
- Attila, Joseph Gpewopo, Gérard Chambas et Jean Louis Combes (2008) "Corruption et Mobilisation des Recettes Publiques: Une Analyse Économétrique", *Recherche Economique de Louvain*.
- Banque Mondiale, *Africa Development Indicators 2012* (Online Edition)
- Banque Mondiale, *Global Development Finance 2012* (Online Edition)
- Banque Mondiale, *World Development Indicators 2012* (Online Edition)
- Banque Mondiale, *Worldwide Governance Indicators (WGI) 2012* (Online Edition)
- BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne)
- BCEAO (2013) « Evolution des investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA au cours de la période 2000-2011 », *BCEAO*
- Benedek, D. E. Crivelli, S. Gupta, et P. Muthooru (2012) "Foreign Aid and Revenue: Still a Crowding Out Effect?", *IMF Working Paper WP/12/186*.
- Bird, R. M. (1990) "Expenditures, Administration and Tax Reform in Developing Countries", *Bulletin for International Tax Documentation*, 44, 263–267.
- Bird, R. M. (1992) "Tax Policy and Economic Development", Baltimore and London: *The Johns Hopkins University Press*.
- Bird, R. M., J. Martinez-Vasquez, et B. Torgler (2006) "Societal Institutions and Tax Effort in Developing Countries", in: J. Alm and J. Martinez-Vazquez (eds.), *The Challenge of Tax Reform in the Global Economy*. Springer-Verlag.
- Bird, R. M. et E. M. Zolt (2008) "Technology and Taxation in Developing Countries: From Hand to Mouse", *UCLA Law Review* 52:6, 1627–95.
- Blundell, R. et S. Bond. 1998. "Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models". *Journal of Econometrics*, 87(1): 115–43.
- Bornhorst, F. S. Gupta, et J. Thornton (2008) "Natural Resource Endowments, Governance and the Domestic Revenue Effort: Evidence from a Panel of Countries", Fiscal Affairs Department. (*IMF Working Paper WP/08/170*).
- Bornhorst, F, Gupta, SA et Thornton, J. (2009) "Natural Resource Endowments and the Domestic Revenue Effort", *Economic Journal of Political Economy*, vol. 25, pp. 439-46.
- Bothole, T. D. (2010) "Tax Effort and the Determinants of Tax Ratio in Sub-Sahara Africa", International Conference on Applied Economics – ICOAE 2010.
- Bothole, T. D. (2011) "Natural Resources, Institutions and Tax Revenue Mobilization in Sub-Sahara Africa", International Conference on Applied Economics – ICOAE 2011.
- Brautigam, D., et S. Knack, 2004, "Foreign Aid, Institutions, and Governance in Sub-Saharan Africa," *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 52(2), pp. 255–85, January.
- Davoodi, HR et Grigorian, DA (2007) "Tax Potential vs. Tax Effort: A Cross-Country Analysis of Armenia's Stubbornly Low Tax Collection", *IMF Working Paper*, vol. WP/07/106.
- Dioda, L. (2012) "Structural Determinants of Tax Revenue in Latin America and the Caribbean, 1990-2009", Economic Development Unit, Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC), Subregional Headquarters in Mexico, *United Nations*.
- Drummond, P. W. Daal, N. Srivastava, et L. E. Oliveira (2012) "Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants", *IMF Working Paper*, WP/12/108.
- Ebeke, C. H. (2010) "Remittances, Value Added Tax and Tax Revenue in Developing Countries", Document de travail de la série Etudes et Documents E 2010.30, *CERDI*.
- Edwards, S. (1998) "Openness, productivity and growth: what do we really know?", *Economic Journal*, vol. 108, pp. 383-98.

- Eltony, M. N. (2002) “The Determinants of Tax Effort in Arab Countries”, *API Publications*, Kuwait.
- Felix, R. A. (2008) “The Growth and Volatility of State Tax Revenue Sources in the Tenth District”, *Federal Reserve Bank of Kansas City*.
- Fjeldstad, Odd-Helge et Bertil Tungodden (2001) “Fiscal Corruption: A Vice or a Virtue?”, *CMI Working Paper WP 2001:13*.
- FMI (2011) « Mobilisation des recettes dans les pays en développement », Public Finance Department. FMI, *Direction of Trade Statistics 2012* (Online Edition)
- Frankel, J. (1999) “Does trade cause growth?”, *American Economic Review*, vol. 89, pp. 379-99.
- Galtung, F. (1995) “Current Strategies for Combating Corruption: A Study of Corruption in the Tax Administration”, Berlin: *Transparency International*. (Occasional Working Paper 8:95).
- Ghai, D. (1965) “Income Elasticity of the Ugandan Tax Structure”, A Dissertation presented to the faculty of the Graduate School of Yale University for a Ph.D. Degree.
- Ghura, D. (1998) “Tax Revenue in Sub-Saharan Africa: Effects of Economic Policies and Corruption”, *IMF Working Paper WP/98/135*.
- Gupta, A. S. (2007) “Determinants of Tax Revenue Efforts in Developing Countries”, *IMF Working Paper WP/07/184*.
- Hall, R. E. et C. I. Jones (1999) “Why do some countries produce so much more output per worker than others?”, *Quarterly Journal of Economics*.
- Imam, P. A. et D. F. Jacobs (2007) “Effect of Corruption on Tax Revenues in the Middle East”, IMF Institute and Fiscal Affairs Department. (*IMF Working Paper No.07/270*).
- Keen, M. (2012) “Taxation and Development—Again”, *IMF Working Paper, WP/12/220*.
- Krugman, P. R., J. Alm, S. M. Collins, et E. Remolina (1992) “Transforming the Philippine Economy”, Quezon City: *APO Production Unit, Inc.*
- LaPorta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., Vishny, R. (1999) “The quality of government”, *Journal of Law, Economics and Organization* 15, 222-279.
- Leuthold, J. H. (1991), “Tax Shares in Developing Economies: A Panel Study”, *Journal of Development Economics*, vol. 35, no. 1, pp. 173-85.
- Li, J. (1997) “Counteracting Corruption in the Tax Administration in Transitional Economies: A Case Study of China”, *Bulletin of the International Bureau of Tax Documentation* 51, 474-492.
- Lucotte, Y. (2010) “Adoption of Inflation Targeting and Tax Revenue Performance in Emerging Market Economies: An Empirical Investigation”, *Laboratoire d’Economie d’Orléans*, Université d’Orléans, CNRS.
- Mahdavi, S. (2008) “The level and composition of tax revenue in developing countries: Evidence from unbalanced panel data”, *International Review of Economics and Finance*, no. 17, pp. 607-17.
- McArthur, J. W. et Sachs, J. D. (2001) “Institutions and Geography: Comment on Acemoglu, Johnson and Robinson”, *National Bureau of Economic Research* (Cambridge, MA) Working Paper No. 8114, February.
- Minea, A., Villieu, P. (2009) “Can inflation targeting promote institutional quality in developing countries?”, The 26th Symposium on Money, *Banking and Finance*, University of Orléans, 25-26 June 2009.
- Muriithi M. K. et E. D. Moyi (2003) “Tax Reforms and Revenue Mobilization in Kenya”, *African Economic Research Consortium*, Research Paper 131, Nairobi.
- Ole, A.M. (1975) “Income Elasticity of Tax Structure in Kenya: 1962/63-1972/73”, Unpublished. M.A Research Paper, University of Nairobi.
- Osoro, N.E. (1993) “Revenue Productivity Implications of Tax Reform in Tanzania”, *African Economic Research Consortium*, Research Paper No. 20, Nairobi.

- Osoro, N.E. (1995) "Tax Reforms in Tanzania: Motivations, Directions and Implications", *African Economic Research Consortium*, Research paper No. 38. Nairobi.
- Remmer, K., 2004, "Does Foreign Aid Promote the Expansion of Government?" *American Journal of Political Science*, 48(1), 77–92.
- Richupan, S. (1984) "Income Tax Evasion: A Review of the Measurement of Techniques and Some Estimates for the Developing Countries", Washington, DC: *The International Monetary Fund*. (Department Memorandum No. DM/84/46).
- Stiglitz, Joseph E., 2010, "Development-Oriented Tax Policy," in *Taxation in Developing Countries: Six Case Studies and Policy Implications*, ed. by Roger Gordon, pp. 11–36 (New York: Columbia University Press).
- Tanzi, V. (1992), "Structural Factors and Tax Revenue in Developing Countries: A Decade of evidence in Open Economies", *Cambridge University Press*, Cambridge, pp. 267-81.
- Tanzi, Vito et Zee (1997) "Fiscal Policy and Long-Run Growth", *IMF Staff Papers*, Vol. 44, p.179-209.
- Tanzi, Vito (1999) "Uses and Abuses of Estimates of the Underground Economy", *The Economic Journal* 109, 388.
- Tanzi, Vito (2000) "Taxation in Latin America in the Last Decade", *Centre for Research on Economic Development and Policy Reforms*. Stanford University. (Working Paper No. 76).
- Toye, J. et M. Moore (1998) "Taxation, Corruption and Reform", *European Journal of Development Research*, 10, 60–84.
- UNECA (2010) "Mobilizing Domestic Tax Revenues for Development in Africa", *ECA Policy Brief*, N°. 001.
- United Nations (2005) *Investing in Development* (New York: United Nations).
- Wawire, N. H. W. (1991) "An Empirical Assessment of Tax Performance in Kenya: 1958 – 1989", M.A. Research Paper, Kenyatta University.
- Wawire, N. H. W. (2000) "Revenue Productivity Implications of Kenya's Tax System", in Kwaa Prah, K. and A. G. M. Ahmed (Ed.). *Africa in Transformation. Political and Economic Issues*. Vol. 1 Chapter 6. Addis Ababa: OSSREA, Pp. 99 - 106.
- Wawire, N. H. W. (2003). "Trends in Kenya's Tax Ratios and Tax Effort Indices, and Their Implication for Future Tax Reforms" in Illieva E. V. (Ed.) *Egerton Journal*, 4, 256 – 279.
- Wawire (2011) "Determinants of Value Added Tax Revenue in Kenya", paper presented at the 2011 CSAE conference at St Catherine's College.
- Wilford, S.D. et W.T. Wilford. (1978a). "Estimates of Revenue Elasticity and Buoyancy in Central America: 1955- 1974" in Toye, J.F.J (Ed.), *Taxation and Economic Development*. London: Frank Cass & Co. Ltd. Pp. 83 - 100.
- Wilford, S.D et W.T. Wilford, (1978b). "On Revenue Performance and Revenue-Income Stability in the Third World", *Economic Development and Cultural Change*, 26, 505 - 523.

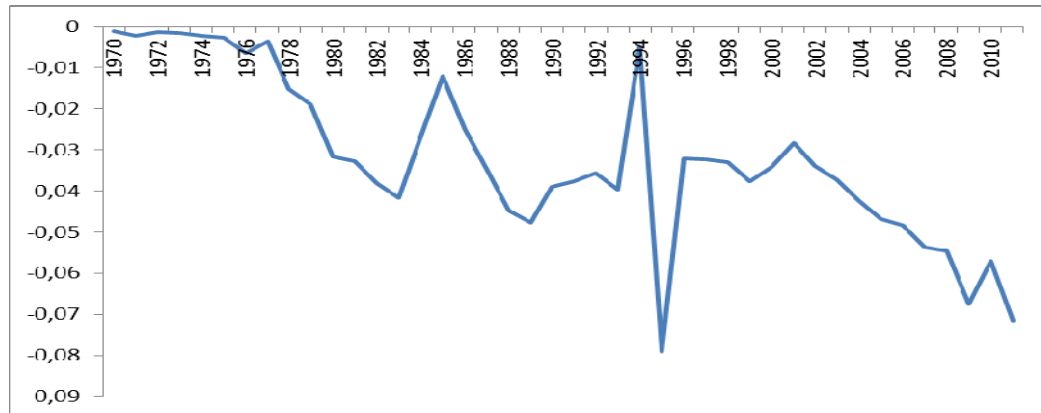


## Annexe

---

### Annexe A

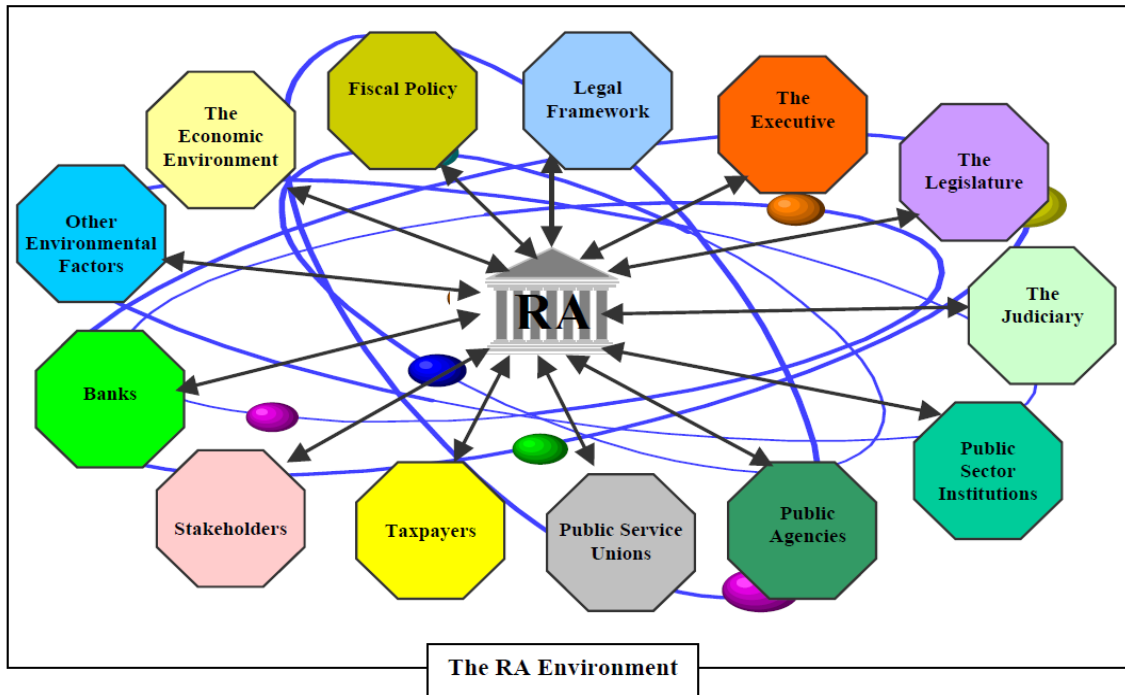
**Graphique A.1.: Evolution du déficit budgétaire dans l'UEMOA en % du PIB, 1970-2011**



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : BCEAO, *Base de données économiques et financières* (Edition en ligne dans [www.bceao.int](http://www.bceao.int)).

**Annexe B**

**Graphique B.1.: Cadre d'analyse de l'environnement de l'administration des recettes**



Source: Gill, J. B. S. (2000) "A Diagnostic Framework for Revenue Administration", World Bank Technical Paper n° 472, The World Bank, Washington D.C.

## Annexe C

**Tableau C.1.: Critères de convergence dans l'UEMOA**

<b>Indicateurs</b>	<b>Critères</b>
Ratio du solde budgétaire au PIB nominal	Positif ou égal à 0
Taux d'inflation annuel moyen	Inférieur ou égal à 3%
Ratio du stock de la dette publique totale au PIB nominal	Inférieur ou égal à 70%
Arriérés de paiements internes et externes	Non accumulation
Ratio de la masse salariale aux recettes fiscales	Inférieur ou égal à 35%
Ratio de l'investissement financé sur ressources domestiques	Supérieur ou égal à 20%
Ratio du solde courant extérieur au PIB nominal	Supérieur ou égal à -5%
<b>Ratio des recettes fiscales au PIB</b>	<b>Supérieur ou égal à 17%</b>

Source: Commission de l'UEMOA

## Annexe D

**Tableau D.1.: Définition et sources des variables**

Variables	Définition	Sources
<b>VARIABLES DEPENDANTES</b>		
Recettes fiscales	Ratio des recettes fiscales au PIB	BCEAO, <i>Base de données économiques et financières</i> (Online Edition in <a href="http://www.bceao.int">www.bceao.int</a> )
<b>VARIABLE D'IMPACT</b>		
Institutions	Contraintes sur le pouvoir exécutif qui prennent des valeurs allant de 1 (autorité exécutive illimitée) à 7 (parité ou subordination exécutive); voix et reddition des comptes, stabilité politique et absence de violence, efficacité du Gouvernement, qualité du cadre juridique et judiciaire, état de droit, et contrôle de la corruption. Tous ces 6 indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale prennent des valeurs allant de -2.5 (mauvaise gouvernance) à 2.5 (très bonne gouvernance).	Polity IV Project Dataset pour les contraintes sur le pouvoir exécutif; Banque Mondiale, <i>Worldwide Governance Indicators (WGI)</i> pour voix et reddition des comptes, stabilité politique et absence de violence, efficacité du Gouvernement, qualité du cadre juridique et judiciaire, état de droit, et contrôle de la corruption.
<b>VARIABLES DE CONTROLE</b>		
Niveau du développement économique	Taux de croissance du PIB par tête	Banque Mondiale, <i>World Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Africa Development Indicators 2012</i> (Online Edition)
Assiette fiscale	Part de l'agriculture dans le PIB, degré d'ouverture de l'économie (ratio de la somme des exportations et des importations au PIB)	Banque Mondiale, <i>World Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Africa Development Indicators 2012</i> (Online Edition); FMI, <i>Direction of Trade Statistics 2012</i> (Online Edition)
Environnement externe	Ratio of external debt to GDP, ratio of foreign aid to GDP	Banque Mondiale, <i>World Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Africa Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Global Development Finance 2012</i> (Online Edition)
Instabilité macroéconomique	Inflation (variation de l'indice des prix à la consommation)	Banque Mondiale, <i>World Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Africa Development Indicators 2012</i> (Online Edition)
Indicateurs socio-démographiques	Croissance de la population	Banque Mondiale, <i>World Development Indicators 2012</i> (Online Edition); Banque Mondiale, <i>Africa Development Indicators 2012</i> (Online Edition)

## Annexe E

**Tableau E.1.: Ratio de la masse salariale aux recettes fiscales dans l'UEMOA, 2000-2012 (en %)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Average
Benin	31.0	32.0	31.9	34.4	38.0	39.1	36.1	32.0	35.6	45.1	45.4	47.4	46.8	
Burkina Faso	43.7	46.1	42.8	41.7	34.9	42.0	44.1	46.3	44.7	46.2	43.5	40.5	37.3	
Côte d'Ivoire	42.1	41.4	42.6	45.3	44.0	45.0	42.9	43.6	43.8	41.5	41.5	48.2	42.2	
Guinée Bissau	60.0	74.3	88.5	114.3	137.3	116.2	111.0	64.9	96.4	75.6	79.2	71.3	62.0	
Mali	32.4	31.5	30.5	30.4	30.9	30.9	31.4	33.4	35.7	34.2	34.0	36.1	38.4	
Niger	50.4	39.3	36.7	37.5	35.3	34.7	33.4	24.8	29.4	33.5	34.7	32.4	34.6	
Sénégal	32.7	30.7	31.7	30.1	29.5	30.0	31.0	31.6	32.0	33.6	32.8	33.3	33.5	
Togo	53.9	44.4	44.7	34.8	32.1	30.4	33.1	32.8	33.3	41.2	33.5	35.9	36.7	
<b>UEMOA</b>	<b>43.3</b>	<b>42.5</b>	<b>43.7</b>	<b>46.1</b>	<b>47.7</b>	<b>46.0</b>	<b>45.4</b>	<b>38.7</b>	<b>43.9</b>	<b>43.9</b>	<b>43.1</b>	<b>43.1</b>	<b>41.3</b>	<b>43.7</b>

Source: Commission de l'UEMOA "Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale", divers rapports annuels.

Note: Selon les critères de convergence dans l'UEMOA, le ratio de la masse salariale aux recettes fiscales doit être inférieur ou égal à 35% annuellement pour tous les Etats membres.

## Annexe F

**Tableau F.1.: Ratio de l'investissement financé sur ressources domestiques aux recettes fiscales dans l'UEMOA, 2000-2012 (en %)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Average
Benin	12.4	18.9	19.3	22.9	19.7	16.2	14.7	19.1	20.6	44.5	20.7	22.0	21.9	
Burkina Faso	23.4	24.6	36.0	33.2	26.7	43.4	42.7	35.2	43.7	47.6	49.0	41.2	45.8	
Côte d'Ivoire	9.5	7.2	11.6	10.5	12.3	10.7	15.4	12.8	14.9	12.9	13.7	16.3	23.1	
Guinée Bissau	20.0	16.7	5.8	4.2	16.9	9.3	10.8	6.4	7.7	5.1	1.5	0.9	1.5	
Mali	23.2	19.4	20.5	22.4	22.7	22.0	22.4	33.1	25.0	23.0	25.0	25.1	18.2	
Niger	7.9	27.8	24.5	26.6	30.4	40.4	32.9	36.7	30.4	47.7	27.7	23.9	44.2	
Sénégal	19.8	23.2	23.5	28.1	30.0	33.7	36.6	34.8	28.9	34.0	36.5	36.9	35.7	
Togo	8.4	6.4	7.4	7.6	7.4	8.4	3.7	7.1	12.9	12.9	16.5	18.7	21.6	
<b>UEMOA</b>	<b>15.6</b>	<b>18.0</b>	<b>18.6</b>	<b>19.4</b>	<b>20.8</b>	<b>23.0</b>	<b>22.4</b>	<b>23.1</b>	<b>23.0</b>	<b>28.5</b>	<b>23.8</b>	<b>23.1</b>	<b>26.5</b>	<b>22.0</b>

Source: Commission de l'UEMOA "Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale", divers rapports annuels.

Note: Selon les critères de convergence dans l'UEMOA, le ratio de l'investissement financé sur ressources domestiques aux recettes fiscales doit être supérieur ou égal à 20% annuellement pour tous les Etats membres.